

Montréal, le 17 octobre 2002

Madame Monique Gélinas,  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet :      Projet de déviation de la route 117 à L'Annonciation**  
**N/dossier : 8686 / 015180 / 01**

---

Madame Gélinas,

Je vous transmets le complément d'information demandé par Madame Girard lors de l'audience du 9 octobre 2002 à L'Annonciation, concernant les projets touristiques importants pouvant avoir une incidence sur l'activité économique de la municipalité de L'Annonciation.

Dans la description du projet de l'aéroport touristique à La Macaza que nous vous faisons parvenir le 7 octobre dernier, nous évoquions deux autres projets importants un peu plus éloignés de L'Annonciation, qui pourront affecter positivement l'économie locale.

Le premier est la réalisation des phases III et IV du développement de la Station Mont-Tremblant. Le second est le projet de développement récréotouristique en bordure du réservoir Baskatong connu sous le nom de projet Windigo.

#### **Les phases III et IV de la Station Mont-Tremblant :**

Ce projet d'investissement prévoit la construction de deux nouveaux villages, incluant des unités de condo (2 700) et un hôtel, et vise à augmenter de plus de 900 000 le nombre disponible de nuitées annuellement. La capacité d'accueil de skieurs passerait de 12 500 à 20 000 skieurs par jour.

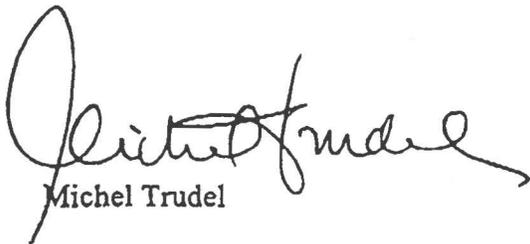
Madame Monique Gélinas

Page 3

Quant à la création d'emplois, on nous a signalé une problématique de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre qui a cours présentement dans la région et particulièrement à la Station Mont-Tremblant. Comme l'un des éléments de cette problématique est lié au logement, il y aurait lieu d'étudier les centres villageois dotés de services les mieux localisés pour répondre à ce besoin.

Nous profitons enfin de la présente pour rectifier une donnée transmise précédemment : la Station Mont-Tremblant est située à 40 kilomètres de l'aéroport de la Macaza, et non à 45 kilomètres comme mentionné dans la lettre du 7 octobre 2002.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez me joindre au (514) 873-6214. Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame Gélinas, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Michel Trudel

Délégué touristique régional  
Région des Laurentides

Direction de l'intervention régionale  
et des projets d'investissement

MT/lid

P.J. Communiqué de presse

Québec 

Déviation de la route 117 sur le territoire  
de la municipalité de L'Annonciation

L'Annonciation

6211-06-0H5

La vice-première ministre et  
ministre d'État à l'Économie  
et aux Finances

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate  
CNW Code 01

### MONT-TREMBLANT : QUÉBEC S'ASSOCIE À UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN MILLIARD

Mont-Tremblant, le 25 septembre 2001 – La vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M<sup>me</sup> Pauline Marois, a annoncé aujourd'hui que le Québec s'engage à participer à la réalisation des phases de développement III et IV du Mont-Tremblant. À cette fin, il offre un soutien de 95 millions de dollars au projet d'investissement de plus d'un milliard de dollars.

La participation du gouvernement du Québec se fera dans le cadre des programmes suivants :

- Le programme d'Investissement-Québec FAIRE (Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi);
- Le programme d'Infrastructures Québec-Canada dont le tiers des coûts seront assumés par le gouvernement du Québec;
- Les campagnes de promotion de Tourisme Québec.

De plus, le projet de Mont-Tremblant pourra bénéficier du programme de congé fiscal pour projets majeurs d'investissement. Enfin, le ministère des Transports du Québec réalisera des travaux visant à améliorer l'accès routier à Tremblant.

À l'occasion de l'annonce de ce projet, M<sup>me</sup> Marois a indiqué : « Mont-Tremblant était, avant son acquisition par Intrawest en 1991, une station de ski régionale. Les phases I et II de développement ont permis d'augmenter de façon phénoménale le nombre de visiteurs, qui est passé de 350 000 en 1991 à 2,3 millions en 2001, et d'en faire un centre de villégiature récréotouristique de calibre international. Le gouvernement contribue à son expansion afin de consolider son rôle de leader touristique québécois ».